RENCONTRE

Jean-Baptiste Hibon

« COMME JEAN-PAUL II, ALLONS JUSQU'AU BOUT DE NOTRE VIE ! »

Diacre permanent du diocèse de Lyon depuis cinq ans, père de famille, psychosociologue et conférencier reconnu, Jean-Baptiste Hibon est atteint d'un handicap moteur depuis la naissance. De cette « *sacrée erreur* » il a su faire une force immense. Avec humour et sans détour, il insuffle dans le monde professionnel un puissant appel à accepter nos fragilités, pour « *redevenir les meilleurs, ensemble* ».

Propos recueillis par Gabriel Le Moal

Comment êtes-vous devenu diacre ?

En avril 2012, à la fin de la messe de Pâques, alors que je courais derrière mon fils de 2 ans qui s'était carapaté derrière l'autel, un diacre permanent du diocèse m'a posé une main sur l'épaule et m'a demandé : « *As-tu déjà pensé au diaconat ?* » Je suis resté sans rien dire, interloqué. Puis j'ai fondu en larmes.
Avant lui, d'autres diacres m'avaient déjà posé cette question, mais jamais je ne m'étais autorisé à y songer sérieusement : mes deux enfants en bas âges et mon travail me prenaient déjà tout mon temps. Là, c'était comme si le Seigneur me disait : « *Maintenant, c'est le moment de répondre !* »
Comme pour tout appel, il insistait jusqu'à ma réponse, tout en ayant laissé le temps de mûrir.
Le lendemain, j'écrivais une lettre à mon évêque, Mgr Philippe Barbarin, pour lui dire mon désir de devenir diacre. Il a accueilli ma demande avec une « *grande joie* ».

Comment vivez-vous votre rôle de diacre aujourd'hui ?

Je suis heureux de l'être et d'avoir été envoyé dans mon réseau professionnel pour œuvrer à mettre le handicap au cœur de la société. Mais, aujourd'hui, je ressens de la frustration.
Celle de n'avoir pas encore trouvé ma place en tant que diacre permanent. En effet, je pense que ce ministère n'a pas pris toute son ampleur dans la période de changement que traverse l'Église.
Depuis Vatican II, le sacerdoce connaît une décroissance rapide. De nombreux prêtres se sentent en survie et les rares ordres qui en forment encore beaucoup aujourd'hui ne suffiront pas à satisfaire le besoin ecclésial.
Or, je suis persuadé que les diacres le pourraient. Malheureusement, certains évêques n'ont pas pris conscience de la dimension de ce ministère et de sa vraie valeur.
Je rêverais que Mgr Olivier de Germay (installé comme évêque de Lyon en décembre 2020 à la suite de Mgr Philippe Barbarin, NDLR) me téléphone un jour pour me dire par exemple : « *Jean-Baptise, j'ai besoin de toi là où tu es, dans ton groupe de travail au Medef, pour convaincre les chefs d'entreprise de la nécessité de s'inspirer de la doctrine sociale de l'Église.* » Mais non. Il ne me connaît même pas. Le diacre n'est-il pas le premier collaborateur de l'évêque ?
Je vous dis cela avec tout le respect que je dois à notre mère l'Église, mais que je veux faire avancer, car c'est aussi le rôle du diacre.

Que dites-vous aux dirigeants que vous formez et lors de vos conférences pour que les personnes handicapées soient davantage incluses au cœur de l'entreprise ?

J'explique aux managers que travailler avec des personnes handicapées revient à œuvrer au bien commun. En les incluant, ils ne font pas seulement une bonne action ou un gain financier[1], ils agissent pour le meilleur de tous les collaborateurs, leur bien-être au travail. Car, à leur côté, chacun apprend à reconnaître en vérité ses propres fragilités, ses blessures, puis à identifier chez les autres les ressources qui lui manquent. Ainsi chacun peut redevenir le meilleur, mais ensemble, et non en écrasant les autres. Bien sûr, lors des formations que nous coanimons avec ma femme, nous faisons bien sentir aux dirigeants qu'il est possible de tendre vers ce bien commun dans la mesure où chacun accepte de passer par la contrainte, la difficulté, et de les traverser pour donner plus. Il n'y aurait pas eu la résurrection du Christ sans le chemin de croix.

Comment vous-même avez-vous appris à vivre avec votre handicap pour devenir aujourd'hui ce père de famille, diacre, conférencier si enthousiaste ?

C'est un mystère ! Le Seigneur a toujours su mettre sur ma route, aux bons moments, l'aide dont j'avais besoin pour avancer, me développer, être vivant avec mon handicap.
Aujourd'hui, c'est une joie incroyable de mener cette vie, avec ses difficultés évidemment, ses combats.
Chaque jour, je dois affronter des regards de gêne, l'infantilisation. Pour tenir, je me mets en présence de Jésus. Il est mon meilleur ami.
Ma force ne vient pas de moi, elle m'est donnée par lui qui a vécu le supplice, les humiliations, la croix.
Les personnes handicapées vivent dans leur chair une intimité avec le Christ.

Quelles sont les autres sources dans lesquelles vous puisez pour tenir dans votre combat en faveur de l'inclusion de ces personnes ?

Je me retrouve dans la vie de saint Jean-Paul II. Il est devenu handicapé à la fin de sa vie, atteint par la maladie de Parkinson. Non pas malgré, mais avec ce handicap, il n'a jamais renoncé. Il est allé au bout de son combat, naturellement.
Son exemple me donne énormément de courage pour continuer. *A contrario*, le débat autour de la légalisation de l'euthanasie ne m'encourage pas du tout à me battre, cela me démotive profondément. J'en viens à me demander : qu'est-ce que je fais encore en vie, moi ? Quand réussiront-ils à m'avoir ? Non : au contraire, je voudrais dire à tous, par ma mission de diacre : comme saint Jean-Paul II, allons jusqu'au bout de notre vie, jusqu'à l'anéantissement total ! Lors de la célébration du Vendredi saint, les prêtres et les diacres se prosternent à plat ventre comme pour vivre cet anéantissement.
Ils le font volontairement car ils savent que ce n'est pas eux-mêmes, mais Dieu, qui les relèvera de la mort.

Jean-Baptiste Hibon, diacre du diocèse de Lyon, lors d'une célébration.

© DR

> **Je me retrouve dans la vie de saint Jean-Paul II. Il est allé au bout de son combat, naturellement. Son exemple me donne énormément de courage pour continuer.**

Dans votre livre *Une sacrée erreur. Laissez le handicap vous rééduquer*, vous racontez comment vous êtes passé du « pourquoi », pourquoi Dieu a-t-il permis ce handicap à votre naissance, au « pour quoi ». Alors, pour quoi le handicap ?

Chacun de nous a des contraintes. Le handicap est un révélateur de la contrainte humaine et de la capacité que nous pouvons mettre en œuvre à travers elle. Comment elles peuvent devenir des opportunités pour découvrir autre chose : voilà l'essentiel !
C'est tout l'enseignement de l'évangile de l'aveugle-né (Jn 9, 1-41) : l'erreur que constitue le handicap est permise pour que soit manifestée l'œuvre de Dieu à travers elle.

Comment vivez-vous en tant qu'homme actif dans le monde professionnel et ecclésial avec ce lourd handicap ?

Je me sens toujours le cul entre deux chaises (rires). D'un côté, je suis cette personne handicapée, titubante. Dans la rue, au cours de mes entretiens avec des chefs d'entreprise ou des consacrés, je sens les préjugés qu'on peut porter sur moi, et c'est naturel. Je ne renie pas mon handicap. De l'autre, je suis l'homme d'affaires, l'homme d'Église. Je reste toujours tiraillé entre ces deux considérations, mais je refuse d'être soit l'un, soit l'autre. C'est dans le maintien de cette tension que je trouve mon équilibre, ma liberté. ■

1. À partir de vingt salariés, une entreprise est tenue d'embaucher au moins 6 % de personnes handicapées. Si elle n'a pas atteint cet objectif, elle est tenue de payer la taxe Agefiph.